

Délibération

Désignation d'un membre de la Commission des finances

L'Assemblée Générale de la CCI Rochefort et Saintonge, régulièrement réunie en séance ordinaire au siège de l'établissement, le 1^{er} mars 2018, sous la Présidence de Hervé Fauchet, Président en exercice,

Après avoir vérifié que le quorum est atteint,

Vu le code de commerce et notamment l'article A712-32,

Vu la démission d'Henry BREMOND de son mandat de membre élu, entraînant l'impossibilité de siéger à la commission des finances

Vu le Bureau de la CCI Rochefort et Saintonge du 12 février 2018,

Après avoir pris connaissance de la candidature de Frédéric BOUERIE, membre élu de la CCI Rochefort et Saintonge, pour siéger à la commission des finances en qualité de titulaire

Décide :

De désigner Frédéric BOUERIE membre titulaire de la commission des finances de la CCI Rochefort et Saintonge.

CCI Rochefort et Saintonge

DELIBERATION soumise à l'Assemblée générale, réunie le 1^{er} mars 2018, à Rochefort

Nombre de membres élus en exercice		31
Nombre minimum de membres titulaires pour atteindre le quorum		17
Nombre de membres élus présents	20	
Nombre de votants	20	
Nombre de voix POUR		20
Nombre de voix CONTRE		00
Nombre d'ABSTENTIONS		00

Gérard FLOCHE

Secrétaire

Hervé Fauchet

Président